

Adresse Provisoire : M. DESROCHES
27, Quai de Loire — NEVERS
Abonnement 1 an : 150 francs
Chèques Postaux : Dijon 57-99

Voix Républicaine des Durs de la Résistance

Directeur-Gérant : Ant.-Emile DESROCHES

emprisonné en 41-42 pour propagande Républicaine et anti-boche (Jug. du Trib. Correc. de Charolles du 3 Oct. 41)

9^e Année

Du 24 au 30 Mars 1946

3 frs

5 Mai : REFERENDUM 2 Juin : Elections Générales

Cahin-Caha

(De notre Observateur parisien) — Je terminais mon billet de la semaine dernière par ces mots : « Atmosphère de crise ?... oui... très prononcée ». C'est la même impression que je donnerai cette semaine car tout le monde se rend compte que le Gouvernement Gouin vit au jour le jour, sans qu'il soit possible de savoir exactement sur quel sujet il se disloquera.

Le manque de dynamisme qui règne dans les sphères gouvernementales a pour corollaire l'agitation négative des débats à la Constituante.

D'un côté, le gouvernement élabore de grands projets (politique de reconstruction, nationalisation des Compagnies d'Assurances) sans qu'aucun soit étudié ou poussé à fond, de l'autre, la Constituante mène fort tapage autour des grandes lignes de la nouvelle constitution qui, sans aucun doute, sera rejetée à une écrasante majorité, par le corps électoral, lors du prochain référendum.

Et tout cela, ministres et parlementaires le savent (sans vouloir se l'avouer), c'est pourquoi — malgré le calme apparent — l'atmosphère de crise subsiste.

EN MARGE de l'entrée triomphale de nos troupes à Hanoi

La République du Viet-Nam dans « l'Union Française Indochinoise »

On sait que la reconquête et la pacification de l'Indochine constituent l'un des problèmes les plus ardues que la France ait eu à résoudre depuis sa libération.

Ayant eu le malheur de ne pas être présente en Extrême-Orient au moment de la capitulation du Japon, la France a retrouvé l'Indochine morcelée et tirailée entre plusieurs occupants; les Japonais qui, dans certains coins, continuaient d'y maintenir l'ordre à leur façon; les Anglais, dont la douceur et le doigté, en matière coloniale, ne sont pas les qualités dominantes; et les

Chinois de Tchang-Kai-Chek dont la franchise et les qualités civilisatrices laissent fort à désirer. Si l'on ajoute à cela la mentalité « spéciale » de certains colons français qui considèrent les indigènes comme des êtres inférieurs tout juste bons à leur cirer leurs bottes, on conçoit que notre retour en Indochine ne se fit pas dans un climat particulièrement favorable.

Pour éviter les effusions de sang, il eût fallu déployer là-bas des trésors de diplomatie; au lieu de cela, les troupes de Lecomte s'y conduisirent avec brutalité, quelquefois même avec sauvagerie.

Et pourtant, l'Indochinois est doux de caractère, intelligent dans les élites, s'assimilant facilement aux mœurs européennes. Que demandait-il?

Simple d'être considéré — à intelligence et diplômes ou grades équivalents — sur un pied d'égalité avec les Français... ou alors, disaient-ils, laissez-nous nous gouverner nous-mêmes tout en restant vos amis. Le terrain d'entente était donc possible.

Au lieu de cela, un manque de compréhension — dont il ne nous appartient pas de rechercher ici les responsables — nous a obligés, depuis de longs mois, à une véritable guerre coloniale, génératrice de ruines et de deuils, très préjudiciable à l'influence morale de la France sur cette terre d'Asie.

Dans ces colonnes, où nous avons défendu — dès l'été passé — le « fédéralisme » en matière coloniale, qu'il nous soit permis d'accueillir avec satisfaction l'accord d'Hanoi, signé le 7 mars entre le Gouvernement de Viet-Nam et le délégué du Haut-Commissaire de France à Saigon.

Aux termes de cet accord, il est reconnu, à la République du Viet-Nam, le caractère juridique au sein de l'Union Française Indochinoise, c'est-à-dire que le Gouvernement d'Hanoi aura son armée et ses fi-

Au sujet de la lettre écrite par M. Francisque GAY le 7 Avril 1944

Et dont nous avons reproduit un passage, d'après « Paroles Françaises » du 2 mars 1946, nous avons reçu, jeudi dernier, trop tard pour nous permettre d'en parler dans notre dernier numéro, une lettre de M. le conseiller général Bourdillon qui nous a communiqué un article d'un journal parisien donnant un long compte-rendu de la séance de la Chambre du 14 mars où cette lettre a fait l'objet d'un débat entre M. Francisque Gay et son collègue M. Joseph Denais.

Il nous demandait de le publier. M. le Conseiller général nous permit, sans doute, de lui dire que la communication qu'il nous a faite ne peut être considérée comme une réponse et qu'au surplus nous n'avons nullement l'intention de polémiquer avec ce confrère parisien dont nous n'avons jamais parlé et

dont nous ne faisons pas plus notre lecture quotidienne que M. le Conseiller général ne fait de « Nevers-Dimanche » sa lecture hebdomadaire.

Au surplus, si l'article qu'il nous a fait parvenir ne constitue pas une réponse, il confirme néanmoins notre information à savoir que la lettre du 7 avril 1944 dont il est question a bien été écrite par M. Francisque Gay et que le passage cité par nous d'après « Paroles Françaises » est bien exactement conforme à l'original et reconnu comme tel par son auteur.

Nous avons publié un document exact, tout est là, quant à l'intention de l'auteur, au moment de sa rédaction, et des raisons qui ont pu l'obliger à l'écrire, nous n'avons pas à les connaître, parce que nous n'en avons pas parlé et aussi parce que chacun reste libre de les interpréter comme il l'entend.

Pour nous, nous sommes restés dans les strictes limites de l'information politique considérant que nous avons non seulement le droit mais le devoir de dire et répéter que l'Allemagne est terre de crime et que c'est aux partisans d'une politique de collaboration franco-allemande que nous devons, pour une large part, les souffrances et les malheurs de la Patrie; or, M. le Député Francisque Gay a reconnu lui-même avoir été partisan depuis 1920 d'un rapprochement avec les démocrates allemands et ceci explique cela.

Si, toutefois, M. le député Francisque Gay, à qui nous avons fait parvenir notre numéro du 9 dernier, comme celui de ce jour, suivant un antique usage journalistique, juge à propos de nous demander l'insertion d'une réponse, il va sans dire que nos colonnes lui demeurent ouvertes, sans aucune difficulté et avec la plus grande loyauté.

J. MARMORAY.

La tragédie des Vieux

Elle vous arrache les larmes cette nouvelle publiée par les quotidiens: « A la station du métro Champerret », un vieillard, lisant la bible s'était couché entre les voies. Sauvé par miracle, le pauvre vieux déclara qu'il avait assez vécu et que, du reste, la vie actuelle était impossible.

« Eh oui! La vie actuelle est impossible et pendant que, en haut lieu, on palabre, pendant que les trop nourris du ravitaillement général se lavent les mains de la misère du peuple, pendant que les trafiquants du marché noir et les millionnaires de la collaboration rient, dansent, chantent et se graissent les pattes en se remplissant les poches sous l'œil complaisant et consentant des autorités... nos vieux préfèrent le suicide à la vie de famine qui leur est faite!

Quelle tragédie! Est-ce cela le bonheur du modernisme que nous réservait le XX^e siècle?

Reste pour mourir de faim dans leurs derniers jours que nos vieillards ont travaillé durant toute leur existence à la grandeur de la France?

Est-ce pour voir leurs maigres

rentes diminuées, volées par l'incurie de l'Etat, qu'ils avaient économisé sou à sou pour leurs vieux jours?

Et quelles mesures prend-on pour pallier à leur grande misère, eux qui ont tout donné et qui ne peuvent plus rien... Eux qui n'ont plus ni la force ni les moyens de se ravitailler au marché parallèle... Eux qui, les yeux pleins de larmes, voient chaque jour la « course à l'abîme » des prix leur arracher le pain de la bouche?

Sous prétexte qu'ils ne peuvent

plus produire pour la collectivité, les laissera-t-on mourir de faim et de misère?

Si oui! Qu'on le dise... Mais quant à nous, les gars de la Résistance, qui nous sommes battus les armes à la main pour la liberté et la civilisation, nous ne sommes pas disposés à laisser commettre une telle infamie.

Allons, Messieurs les potentats du jour, oubliez un peu « l'assiette au beurre » pour penser au « pain sec » des vieux!

ALBERT-PAUL.

Les tergiversations anglo-américaines concernant l'Espagne franquiste

donnent un certain répit au dictateur madrilène qui en profite pour essayer de raffermir sa position intérieure.

A la lumière des récents événements, il semble bien que les patriotes espagnols n'aient pas d'autre ressource « que de compter sur eux-mêmes » pour libérer leur patrie du joug du tyran.

Ils savent, tout au moins, que la France tentera de les aider dans la mesure de ses moyens; quant à nous, résistants, nous ne pouvons considérer Franco que comme un danger de guerre à nos frontières.

V'LAN

par
Cacquet
Bon Bec

Ben quoi, v'la encore un dossier qui démenage emporté par le souffle magique d'un « vent atomique » fort bien réglé.

Qui, tout f... le camp! Après les lous d'or, les bijoux, les diamants et les dossiers des salopards lyonnais, v'la que c'est celui de Sacha Guityr, le grand Sacha qui voit, à son grand regret, son dossier proprement soufflé hors de sa « chemise entachée de germanisme » et se volatiliser on ne sait trop où emportée comme un fêtu de paille par quelques grains de mille savamment répartis.

Quel désespoir pour ce pauvre avocat, M. Strauss, qui n'eût plus qu'un recours, celui de faire remettre à la saint Sylvestre la comparution devant la Chambre civile de son cher et riche client, ami intime du malheureux Gœring, que l'on s'acharne à considérer comme coupable et responsable des crimes nazis...

Ben quoi! Le dossier s'est envolé! En v'la une affaire... On en renverra un autre et comme il sera allé de toutes compromissions avec l'ennemi, sûr alors, qu'il restera tranquillement enveloppé dans sa « chemise blanche aux milliers de banquetteries » qui nettoient et enveloppent toutes les taches sans en primer le produit.

Et v'lan, v'la Sacha Guityr triomphant!

Autour des Condamnations prononcées par la Haute-Cour

Gabolde, ancien garde des Sceaux et condamné à mort par contumace.

Son secrétaire général, Dayras, a été également condamné à mort. D'autres ex-ministres vichyssois ont été condamnés aux travaux forcés. Tout cela est bien! C'est justice!

Mais il ne faudrait pas que cette justice ne soit que sur le papier, car Pétain aussi a été condamné à mort, et il vit tranquillement.

Les salopards de Savoie, les Cattella, les Bianchi, les Grom, les Vallet et tant d'autres... 66 en tout... avaient été condamnés à mort et ont été graciés!

Chez nous, Olivier... Ducrot ont, eux aussi, été condamnés à mort

Le voyage de Léon Blum en Amérique

coïncidant avec celui de Hoover, en France, servira-t-il les intérêts français?... ou bien nous mettra-t-il de plus en plus sous la coupe des tristes américains?...

Pour répondre à coup sûr, il faut attendre encore un peu, mais... méfiance!

Coup d'œil sur le Marché Mondial

Le marché mondial présente diverses anomalies. C'est ainsi que la laine, le coton, le cuivre et les métaux légers sont en excédent sur les possibilités de consommation. Par contre, le papier, le bois, certains produits chimiques, le caoutchouc, l'étain, le chanvre, les huiles, les graisses, la viande et les produits laitiers demeurent très rares.

L'amélioration pour le sucre ne pourra se faire sentir qu'en automne. Pour le cacao, les possibilités d'approvisionnement sont en nette progression. En ce qui concerne le café et le thé, situation sans changement.

Enfin signalons qu'en ce qui concerne le marché des céréales la situation, bien que sérieuse, n'est pas tragique et, qu'avec une meilleure répartition, il serait possible de passer assez bien le cap périlleux de la soudure.

Toutefois, en ce qui concerne la France, il y a lieu de tenir compte que le marché mondial est détenu et contrôlé par les Américains et que, pour nous, la question des devises joue.

— Mais certainement, car je suis certain que vous ne demandez qu'à innocenter Hervé Beaumartin!

— Veuillez, madame, vous souvenir que vous êtes ici dans le cabinet d'un juge d'instruction et que vous devez bien veiller à vos paroles si vous ne voulez pas me mettre dans l'obligation de vous éconduire.

— Vous n'en ferez rien, Monsieur Bessard, car vous avez tant besoin de moi que je m'avoue entendu.

— Beaucoup de choses que vous ignorez et que vos détectives découvriront certainement pas, si je ne leur viens pas en aide.

OBSERVATOR.

Et nous remettons ça!

Nos lecteurs se souviennent de notre énergique protestation concernant l'affaire de notre confrère André Bernard, directeur de « l'Emancipateur » et conseiller municipal de Nevers.

Il s'agissait en l'espèce d'un acte de réquisition accompli dans la Résistance et que l'on voulait transformer en délit de droit commun; après une longue enquête, le Tribunal de Moulins a rendu un jugement par lequel il se déclare incompetent et renvoie l'affaire devant la justice militaire. C'est dureste la thèse que nous avons soutenue, estimant que tout acte accompli dans la Résistance ne peut en rien relever de la justice civile.

Il n'en demeure pas moins qu'il est scandaleux de voir, dix-huit mois après la Libération, des Résistants, des Maquisards jetés en prison, même préventive, pour voir, en fin de compte, la justice se déclarer incompétente. Il nous semble que, devant pareil scandale, M. le Ministre de la Justice aurait son mot à dire et qu'il y aurait lieu de prendre des mesures énergiques pour en éviter le retour.

Assez de patriotes traqués et de salopards en liberté, nous voulons la justice, la vraie, la justice républicaine.

N. D.

Les difficultés politiques de la Belgique sont comparables aux nôtres

Cela tient à ce que la Belgique a employé, pour élire ses parlementaires, un système de scrutin comparable à celui qui nous fut imposé le 21 octobre dernier. De ce fait aucune majorité viable n'est sortie... mais le gâchis en résulte!

Les développements de la situation en Iran

n'ont pas été aussi rapides que l'on aurait pu s'y attendre. Il n'en demeure pas moins que l'alerte n'est pas encore terminée et que la question des nappes pétrolières, non encore concédées, fixe l'attention du monde sur le golfe persique.

l'ombre de nos MARTYRS

C'est elle qui plane sur nos villes et nos villages.

Des Pyrénées au Rhin, de Bretagne aux Alpes, partout elle emplit le cœur de leurs camarades de combat, partout elle dirige leurs actes et leurs pensées, partout elle cimenter l'union des survivants de l'épopée clandestine en-dessus et au-dessous des partis et des hommes.

C'est elle qui pousse à la révolte contre la clémence monstrueuse dont jouissent les collaborateurs.

C'est elle qui fortifie, dans la lutte contre l'ennemi de l'intérieur, les frères d'armes d'hier.

C'est elle qui, dominant nos pensées, réclame vengeance contre les traîtres et les félons, contre Pétain et ses suppôts.

Ombre de nos martyrs, si chère à nos cœurs de résistants, donnez-nous la force de surmonter nos dissensions intestines, nos petites discordes, nos mesquines jalousies... Soutenez notre idéal de justice, de liberté... Permettez le regroupement de toutes les bonnes volontés pour que dans un sursaut d'énergie, bavant les forces mauvaises qui tentent de nous submerger, la Résistance puisse, enfin victorieuse, sau-

ver la Patrie... comme elle l'a libérée.

Ombre de nos martyrs, d'Oradour et de Plancher, de la Fécly et de Chateaubriant, de Montluc et de tant d'autres lieux... plane, plane sur nos immortelles destinées!

Antoine DESPIERRES.

Un Ministre optimiste...

C'est sir Ben Smith qui croit que la crise alimentaire actuelle pourrait durer jusqu'en 1950!

Sans doute n'a-t-il pas voulu parler des « pruneaux » dont la « récolte » pourrait être très abondante bien avant cette date !...

Comité de Libération de Château-Chinon

Les membres du C.C.L. de Château-Chinon, désireux que toute la lumière soit faite à la suite d'actions répréhensibles commises dans l'ancien local qui avait été mis à sa disposition pour poursuivre au grand jour son action née dans la clandestinité, demande aux Pouvoirs Publics de prendre des sanctions nécessaires à l'égard des coupables, dont certains semblent vouloir s'abriter sous le couvert de la Résistance, en mettant en doute l'honorabilité des membres du Comité de Libération.

Les membres du Comité de Libération restent solidaires les uns des autres. Le local en question, situé à la sous-préfecture, fut occupé, après le C.C.L., par le chef de district de Château-Chinon, M. Ledeuil, chef de district, est exclu du Comité de Libération à l'unanimité des membres.

Un Cri dans la Nuit

Roman policier
par LAUDIAK

Résumé - L'enquête sur le meurtre du Commandant Delaroché a abouti à l'arrestation de son gendre, Hervé de Beaumartin, mais...

Chapitre 1^{er} suite 5

Un drame au Manoir — Qui, je vous demande si cette corde a été examinée avec soin si oui, comment se fait-il que l'on n'ait pas mentionné qu'elle portait quelques taches de sang, provenant certainement d'une écorchure faite à la main du meurtrier, écorchure que l'on aurait certainement retrouvée sur les mains de votre protégé!

— Mais certainement, car je suis certain que vous ne demandez qu'à innocenter Hervé Beaumartin!

— Veuillez, madame, vous souvenir que vous êtes ici dans le cabinet d'un juge d'instruction et que vous devez bien veiller à vos paroles si vous ne voulez pas me mettre dans l'obligation de vous éconduire.

— Vous n'en ferez rien, Monsieur Bessard, car vous avez tant besoin de moi que je m'avoue entendu.

— Beaucoup de choses que vous ignorez et que vos détectives découvriront certainement pas, si je ne leur viens pas en aide.

— Alors collaborez avec eux? — Avec eux, non, mais parallèlement à eux, à mains... — A moins? — A moins que je ne me mette au service de la famille d'Hervé!

— Oh à celle du meurtrier s'il y met le prix, dit le magistrat d'un air sévère.

— Pourquoi, je vous prie? — Parce que je crois qu'en ce moment vous cherchez à me sembler la bath petite affaire.

— Il vous semble fort mal, M. Bessard, et vous pourriez d'ici peu regretter votre jugement.

— Ou voulez-vous en venir? Pourquoi êtes-vous ici?

— J'étais venu pour vous fournir quelques renseignements; vous n'en

avez que faire à ce que je vois, alors je vous prie de m'excuser de vous avoir dérangé et vous présente mes salutations.

— Comment, vous partez? — Certainement, il est du reste grand temps que je me rende au journal pour faire mon petit papier; allons, au plaisir M. Bassard!

Diable, murmura le magistrat dès que la jeune journaliste eut quitté son cabinet; je crois que je ne puis pas précisément de me faire une amie; enfin elle m'a toujours fourni un indice précieux au sujet de cette corde, mais faisons vite et, appuyant sur un timbre à portée de sa main, il fit résonner une sonnerie qui alerta son secrétaire qu'il vit entrer peu après.

— Ecoutez, Firmin, dès que les détectives 100, 200 et 300 seront là, vous les introduirez aussitôt et vous veillerez à ce que personne ne veine nous déranger.

— Bien, Monsieur le Juge.

Après le départ du scribe, le magistrat, saisissant le téléphone, appela aussitôt près de lui ses trois meilleurs limiers qui arrivèrent presque tous en même temps, et les mit aussitôt au courant des résultats de l'enquête à laquelle il s'était livré ainsi que des renseignements obtenus lors de la découverte du crime auprès des personnes interrogées, puis récapitulait les preuves recueillies au cours de l'instruction et qui avaient amené l'arrestation d'Hervé Beaumartin, il termina son exposé par le renseignement fourni par cette Curiosa Cherchebien du « Petit Valentinois ».

En possession de ces renseignements, les trois détectives se quittèrent en espérant chacun être assez heureux pour découvrir le véritable meurtrier du commandant Delaroché, car ni les uns ni les autres ne croyaient en la culpabilité d'Hervé, trop de preuves à leur avis, se trouvaient accumulées pour qu'elles puissent être considérées comme véridiques.

Le lendemain, en ouvrant le « Petit Valentinois », la stupeur des ser-

vices des renseignements policiers fut grande en lisant sous le titre: « Attention à l'erreur judiciaire », les lignes suivantes:

« On vient d'arrêter en raison d'un « formidable faisceau de preuves le « gendre du « Manoir de Feuillémoré », comme étant le véritable assassin de son beau-père; tout semble en effet être contre l'accusé, « depuis la corde à nœuds, pendant « à la fenêtre, jusqu'aux chaussures « maculées par la boue noire du bois « des Craux, en passant par les vêtements humides de rosée et la « balle extraite de la plaie qui provient sans aucune erreur possible du « fusil appartenant au gendre de la « victime. »

« Preuves indiscutables, direz-vous! — Preuves fausses, répondrons-nous, car, enfin, Messieurs de la « police et de la magistrature, avant « d'accuser, il faut raisonner, avant « d'arrêter il faut prouver, par des « faits certains, que l'assassin est « bien celui qu'on arrête, or vous « n'en avez rien fait!

« Je vous prouverai, en cette affaire, que la déformation professionnelle conduit souvent à des « erreurs d'autant plus regrettables que « cette déformation fait des vicieuses et favorise toujours les gens « d'ins au détriment des honnêtes « gens! »

« Curiosa Cherchebien. » — Ah! par exemple, c'est trop fort, s'écria le magistrat, qui saisit avec colère le téléphone, pour demander à la Direction du journal de bien vouloir faire cesser cette campagne de presse qui, dit-il, ne pouvait qu'être nuisible à la recherche de la vérité tout en jetant le discrédit sur la police judiciaire et la magistrature.

— Impossible, Monsieur Bassard, nous n'y pouvons rien et le regrettons, mais cette affaire dépasse mes pouvoirs et Mlle Curiosa Cherchebien est seule responsable de ses écrits, elle seule peut continuer ou arrêter cette campagne, comme elle le jugera à propos, et nous ne pou-

rons que nous incliner devant sa volonté, c'est pourquoi il n'est pas possible de vous donner satisfaction.

Furieux, le juge d'instruction posa l'appareil et dit à haute voix: — Sale chameau, va! mais un rire inextinguible lui répondit, alors il se retourna brusquement, chercha du regard d'où ce rire pouvait provenir, mais il ne vit rien, alors il reprit sa place devant son bureau.

Deux coups frappés à la porte vinrent le tirer de sa méditation. — Entrez! Le Numéro 100 fit une entrée sensationnelle, disant: — M. Bassard, je vous apporte une preuve nouvelle de la culpabilité de Beaumartin, elle m'a été fournie par un homme de Romans qui l'a rencontré avec son usil à quelques cinq cents mètres du bois, il lui a dit: « Bonjour bien, M. Hervé », et celui-ci lui a répondu: « Bonjour Pierre », or le bonhomme ne s'appelle pas Pierre, mais Benoît, ce qui prouve que venant d'accomplir son crime l'assassin encore sous le coup de l'émotion en raison de l'acte qu'il venait d'accomplir ne savait pas bien ce qu'il disait, à moins que dans son désir de fuir les lieux où il laissait le cadavre de son beau-père, il ait pris le paysan pour un autre.

— C'est tout ce que vous avez découvert? — Oh! Que non pas! Au manoir, j'ai relevé la trace laissée sur le sol par les chaussures du meurtrier, or celles-ci s'adaptent parfaitement aux souliers de Beaumartin.

— Belle découverte, en effet, qui confirme tout simplement ce que nous connaissons depuis cinq jours. Si avec cela la « Presse » ne nous décrète pas de nouveaux lauriers!

— J'ai aussi constaté, Monsieur le Juge, que les taches de sang sur la corde provenaient d'une écorchure à la main faite en montant.

— Pourquoi en montant? (A suivre).

Reproduction Interdite
Tous droits réservés

La Tribune des Maquis

24 au 30 Mars 46

Défend les Droits de la Résistance

Le numéro : 3 frs.

Détracteurs Répondez !

On dit que les chiens qui aboient ne mordent pas, n'en étant pas certains, je préfère m'armer d'un bon garde en cas d'attaque; ainsi paraît à son peuple un homme d'état avant la guerre de 1939 et il avait raison car sa méfiance était justifiée puisqu'il fut attaqué et qu'il a dû taper très fort avec son gourdin pour ne pas être mordu et mané.

Pour nous, cette leçon nous sera nécessaire, cravacher de haute main nos aboyeurs.

Détracteurs, répondez!

On parle beaucoup de la crainte que nous avons inspirée à certaines personnes, mais jamais de la tranquillité dont, grâce à nous, ont joui les patriotes sincères, et du reste, la terreur dans laquelle certaines gens ont vécu (oh! très peu quand même) démontrerait bien à quel point leur conscience était anxieuse.

Entre nous, n'était-il pas normal d'aller chercher le jeudi dans certaine ferme le beurre, les œufs, le porc destinés à ces messieurs de la Feldgendarmarie, pour le vendre? Encore que cette opération s'exécuta avec des mitraillettes! Et dans cette autre ferme où une da-

me se lamentant du prélèvement de sa voiture se déclarait même prête à mourir et tout cela parce que « messieurs les Boches » avaient eu l'amabilité de donner à son mari un « S.P. » pour tous pays envahis.

Alors qui doit-on eslimier, est-ce ceux qui avec peine arrivèrent à casser le volant de la presse à fourrage, foin, paille destinés à l'occupant, ou bien celui qui louait aux boches son moteur électrique, sa locomobile, afin de « gagner » quelque argent?

Vous souvenez-vous, détracteurs, du train de munitions sur la ligne Clamecy-Cosne? De toutes les précautions prises pour éviter de la faire sauter dans un petit village et savez-vous que, pour cela, certains de nos camarades sont restés plusieurs nuits sans sommeil et ont risqué leur vie, volontairement, pour protéger les vôtres, et cela sans gagner un seul yota!

Vous raillez nos chauffeurs expérimentés, vous déplorez la perte de voitures et vous, messieurs les gens d'ordre, vous appelez cela le gâchis et bien entre nous croyez que les voitures perdues, brûlées ou ver-

sées coûteront moins cher à la France que les autos des trafiquants, car rouler à l'essence à 35 francs ne sert sans doute pas au marché honnête; la voiture du maquisard dans le fossé est moins dangereuse que celle du trafiquant sur la route du marché noir!

On entend parfois en coulisse colporter certaines choses sur de prétendues sommes folles, par nous dilapidées ou même dira-t-on détournées, alors nous tournant vers nos détracteurs, nous leur dirons: « Qui a fait la queue aux guichets, à l'échange de la monnaie? Qui va chez ce bon tabellion pour façonner sa petite déclaration d'impôt de solidarité? ». On n'y voit point de maquisard, car pour lui, son impôt, la dette du sang, a été payée!

Vous enragez, Messieurs les aboyeurs de notre force, de notre union, mais vos hurlements ne peuvent rien; vous ne nous diviserez pas, et dans les chants d'allégresse de notre France, renouée, relevée, réunie, vos cris ne nous parviendront que comme le murmure du chien à Paganie.

Paul DENTRAIN.

Les Maquis de la Nièvre à l'Action

Historique par M. le Colonel Dufrenne (suite 15)

Les Journées Glorieuses des 12-14 et 15 août 1944

Dimanche 13, aucune opération, les Allemands occupent les villages voisins des camps.

Le lundi 14, à 8 h. 30, l'ennemi renouela ses attaques contre l'ensemble des forces occupant la forêt de Fronçay, et les combats ne se terminèrent que le soir vers 21 heures.

L'ennemi exécute une opération de diversion sur Sancy (maquis Julien) et une attaque de force sur Forcy avec des effectifs évalués à deux bataillons.

La préparation de l'attaque sur Forcy fut réalisée par le mitrailleur par avion du P.C. de la position de résistance et des éléments situés à l'ouest de Forcy puis par un tir nourri de minewerfers.

L'appui de l'attaque fut assuré par l'aviation qui mitrailla et bombardait nos troupes à cinq reprises différentes.

L'infanterie ennemie entra en action à 9 h. 30, partout elle fut maintenue en échec grâce au courage de nos troupes. A 17 heures, malgré les assauts répétés et manœuvres de débordement et d'infiltration de l'ennemi, les troupes du maquis Mariaux sont maîtresses de la situation dans cette région.

Au nord de Forcy, sur le point d'appui du chemin Le Cloiseau-Goulte-du-Charme, il s'y livra des combats violents toute la journée, les troupes se battent en certains endroits à 10 mètres les uns des autres et l'ennemi, dans l'impossibilité d'obtenir un résultat tangible, incendie le bois.

Vers 18 h. 30, l'ennemi emploie des troupes fraîches et utilisant l'écran constitué par la fumée des bois en feu, il réussit à s'infiltrer et à rendre ainsi la position du maquis intenable.

Des dispositions sont aussitôt prises pour détruire le matériel du camp non transportable et à 21 heures les éléments du maquis Mariaux se replient par ordre sur le camp Julien pour s'intégrer dans le système défensif.

Les pertes du maquis seront d'une quinzaine de tués et autant de blessés.

Celles de l'ennemi n'ont pu être évaluées, mais elles ont été très élevées.

En même temps que ces opérations, dès le lundi matin, plusieurs attaques avaient lieu sur Sancy, elles étaient plutôt une diversion, ainsi furent-elles toutes repoussées par les feux de la défense qui, bien réglés, infligèrent des pertes à l'ennemi. Les avions sont vus également mitrailler les avant-postes et bombarder le camp à cinq reprises.

A noter qu'à 21 h. 15 une camionnette remplie d'explosifs et de munitions, et surmontée d'une mitrailleuse lourde fut poussée par l'ennemi sur la ligne de combat et fournit un feu intense sur nos F.M. en position.

Un de nos tireurs de F.M., malgré le feu ennemi, se lève avec son arme sous le bras et tire un chargeur de balles incendiaires sur la camionnette et brûle et produit l'explosion des munitions.

Les Allemands se retirèrent sur cette dernière note de musique. Le maquis Julien avait encouru ce raison de l'ennemi.

La nuit, le maquis Mariaux rejoint le camp Julien et après avoir passé en revue la situation, il est décidé qu'un décrochage général sera tenté.

Le matériel du camp Julien est

en partie enterré et le matériel non transportable détruit.

Vers 7 heures, le maquis Mariaux s'engage à travers bois en direction de Saint-François et les éléments du maquis Julien, quittant leur position au petit jour, se replient suivant l'itinéraire prévu.

Le chef du camp Julien quitte le cantonnement en dernier avec l'A.M. et franchit sans coup férir le dispositif ennemi; il pousse jusqu'à St-Saulge et Chatillon-en-Bazois et ne rencontre aucun ennemi.

Les Allemands sont restés dans les bois et pillent ce qui reste du

camp Mariaux.

Le 15 au soir, la presque totalité des effectifs des deux camps se retrouvent dans le bois de Varmoux à une bonne marche du camp Daniel.

Pertes des trois jours de combat, au maquis Julien s'élevaient à 15 morts et une quinzaine de blessés sérieux.

L'ennemi, qui avait engagé dans la région près de 4.000 hommes, aurait dénombré 400 morts et 10 blessés graves.

Les maquis ont fait payer cher leur déchochage.

(A suivre).

un Ordre du Jour qui symbolise l'esprit Résistant

La Section des résistants et maquisards de Montsauche, réunis le 10 mars 1946, envoie son salut reconnaissant et fraternel à tous ceux, à toutes celles qui sont tombés dans le combat libérateur, victimes de l'oppression nazie.

Ils s'indignent de la clémence de certains tribunaux envers les traîtres, les dénonciateurs de patriotes, les vils collaborateurs du double jeu et réclament une justice exemplaire dans le châtiment pour venger nos camarades disparus.

Ils s'engagent à montrer autant de civisme à relever le pays meurtri qu'ils en ont apporté à la délivrance

du sol français.

Confiants dans les destinées de la Patrie, sachant que leur travail sera l'outil essentiel de sa rénovation, ils s'engagent résolument dans la voie de l'effort qui doit décider de l'avenir.

Ils feront en sorte de développer au sein de l'organisation les liens fraternels qui doivent unir ses membres, nés de leur idéal commun au travers des luttes passées, pour mener à bien la grande tâche qui s'impose: redonner à la France la place qu'elle occupait dans le monde au sein d'une large démocratie.

Simple Question à M. le Ministre du Ravitaillement

On sait que, lors du réquisitoire prononcé à Muremberg par MM. Delpech et Nurethoffer, il fut prouvé que 150.000 Français étaient décédés du fait de la sous-alimentation imposée par l'ennemi.

Ces chiffres se passent de commentaires et montrent toute la barbarie des hordes teutoniques à l'encontre des populations opprimées.

Mais au fait, M. le Ministre du Ravitaillement pourrait-il nous dire combien de Français sont décédés depuis la Libération en raison du rationnement inhumain appliqué par ses services ou ceux de ses prédécesseurs?

Nous aimons à croire que le chiffre précité n'est pas à multiplier par un trop gros coefficient!

Le mode d'élection du nouveau Président de la République fait l'objet de vives controverses. On tourne toujours autour du suffrage restreint plus ou moins élargi, alors que la véritable démocratie ne peut se concevoir qu'avec le suffrage universel pour tous les élus de la Nation.

Constituants, pensez-y !

Fédération des Anciens Maquisards et Résistants de la Nièvre (Chèques Postaux : Orléans 489-98)

CITATIONS F. F. I.

A l'ordre du régiment — Soldats Petit René, Chédon Louis, Lizzani Raymond; Caporal Beaupin Gabriel; Sergent Roncin Gaston; Sergents-Chef Lebouff Pierre, Billier Roger, Matz André; Lieutenants Mollet Georges, Petitjean Marcel.

A l'ordre de la brigade — Soldats Lachambre André, Linet Marcel, Bourre Marcel, Bateau Albert; Maréchaux-Logis Clouet Antonin, Ruard François; Adjudant-Chef Tillet Isidore; Lieutenant Boucomont Henri; Capitaine Pierre René-Marie.

A l'ordre de la division — Soldat Primard Henri; Engagé Vigier Louis; Sous-Lieutenant Borderon Emile.

(connaître), déclara que l'état d'esprit qui régnait dans le maquis, bien d'accord en cela avec celui de la « Tribune des Maquis de Nevers-Dimanche », était que le mal dont souffrait la France est la non-épuration, cause génératrice de méfiance. Nos ennemis pendant l'occupation furent les Boches sans militaires, les collaborateurs.

Les Boches sont à terre, les militaires défaits, les collaborateurs, sauf quelques lampistes, sont toujours présents aux places.

Dans le pays où j'étais avant 1942, date de mon arrivée ici (a dit le délégué), dans l'Allier, à Beaulieu, quatre camarades ont été fusillés à Nevers (Talpin Henri, Peigne et son bas-courrier, Vignol Jean-Marie), deux autres sont restés dans les camps de mort (Lenté (Schneppin, Chandoux), un autre, Nicaise, est venu tomber en maquisard parmi nous à Vandenesse, le commandant Blin, plus près de nous encore, est tombé sous leurs coups.

Leurs dénonciateurs n'ont pas été trouvés, sans recherches oratoires mais avec conviction, remua l'assistance.

Le camarade Privat, prenant ensuite la parole, demanda à l'assemblée générale d'inscrire le vœu que l'officier boche Eider, qui terrorisa Château-Chinon et sa région, soit ramené sur les lieux de ses crimes pour confrontation, ainsi que le sieur Panchat, ex-greffier de paix à Château-Chinon, actuellement détenu, et sous le coup de l'accusation d'avoir été à l'origine de la descente allemande sur Moulins-Engilbert, le 20 juillet 1944, ce qui devait coûter la vie au commandant Gaston Blin, et amener l'arrestation du camarade Privat. Adopté à l'unanimité.

Le président fait également voter un vœu relatif à la section de Moulins-Engilbert entièrement composée de protestations émises par celle de Cosne au sujet de l'acquiescement de l'ex-maire de cette ville, le sieur Lallement, vichyste nazi reconnu.

Ensuite la commission de contrôle fonctionnant, régularisant les quarante-six demandes d'admission du deuxième envoi, deux seulement étant réservées pour enquête.

En résumé, journée bien remplie par nos adhérents et qui a laissé ouverte la porte de l'Espérance.

Afin d'aider les Sections, la Direction de « Nevers-Dimanche » a décidé de laisser pour la caisse de chaque Section, une somme de 15 francs pour chaque abonnement d'un an recueilli par elles. En conséquence, elles devront percevoir de chaque abonné 150 francs et nous vider, à notre Chèque Postal Dijon 57-49, que 135 francs.

Maquisards, Résistants, nous vous défendons, soutenez notre action, propagez notre journal — VOTRE JOURNAL — autour de vous... FAITES-NOUS DES ABONNÉS.

Afin d'aider les Sections, la Direction de « Nevers-Dimanche » a décidé de laisser pour la caisse de chaque Section, une somme de 15 francs pour chaque abonnement d'un an recueilli par elles. En conséquence, elles devront percevoir de chaque abonné 150 francs et nous vider, à notre Chèque Postal Dijon 57-49, que 135 francs.

Communications Officielles

AVIS
Le Président Fédéral reçoit tous les mardis, de 15 à 18 heures, à la permanence, 11 rue du Champ de Foire, Nevers.

Section de Nevers
Permanence tous les samedis, de 14 à 18 h., 11 rue du Champ de Foire.

Section de Moulins-Engilbert
Les anciens Résistants et Maquisards de tous les bourgs du canton, adhérents à la Fédération départementale, réunis en Assemblée Générale en la salle de la mairie de Moulins-Engilbert ont, après avoir entendu le délégué provisoire, nommé leur Conseil de Direction, leur Commission de Contrôle et leurs Commissaires aux Comptes. (Voir notre précédent numéro)

Une question fut posée au Délégué commandant que notre Fédération ne soit pas qu'une simple troupe de combat.

Celui-ci, qui devait être quelques instants après nommé président (bien malgré lui, les camarades présents qui liront ce petit compte-rendu voudront bien le re-

mandé et ce que je ne pouvais me décider à lui remettre ne voulant pas m'en séparer; je vais également lui donner la migraine que tu as fait faire pour son dixième anniversaire où nous sommes tous réunis, toi, mon cher Gervais, ta chère femme, la mienne, Chantal et moi-même, puis je lui annoncerai mon départ pour nos colonies en lui recommandant, en cas de besoin, d'avoir recours à toi, mon meilleur ami. Est-ce bien ainsi?

Allons! Il faut que je parte, si je veux arriver avant neuf heures, car il me serait impossible de pénétrer au pensionnat. Adieu, mon ami, mon bien cher ami, je compte sur toi et ta chère Eliane pour veiller sur mon enfant et lui dire que je n'ai jamais failli à l'honneur mais que ne pouvant faire face à mes engagements j'ai préféré la mort à la honte; dis-lui aussi de me pardonner de l'avoir ruiné mais que je suis certain qu'elle aussi aurait préféré la pauvreté au déshonneur et que c'est pourquoi j'ai tenu à rembourser jusqu'à mon dernier sou ceux qui avaient eu confiance en moi. Je suis persuadé qu'elle comprendra mes scrupules et dira que j'ai raison.

Voilà, mon cher Gervais, la lourde tâche que je te laisse en toute confiance; embrasse Eliane pour moi et dis-lui que je lui confie mon seul trésor, toi-même, cette charmante enfant qui a été pour moi toute ma joie et ma consolation depuis la mort de ma chère Elvire.

Adieu, mon ami, murmure Gervais dans un sanglot, adieu et compte sur ma chère femme pour consoler et protéger cette petite Chantal qu'elle aime si tendrement.

Dès qu'il eut pris congé de son ami, M. de Verneuil, après s'être muni des deux miniatures et du peu d'argent qui lui restait, monta dans sa voiture et se dirigea en toute hâte vers Caudeon, où se trouvait la maison que fréquentait depuis six ans sa petite Chantal, c'est-à-dire depuis qu'elle avait atteint sa onzième

LES QUINTUPLETTES DEGHAMBORD

Grand Roman Populaire par CLAUDETTE MONTFLEURY

suite 5
L'ORPHELIN
CHAPITRE IV

Devant cette proposition des cris de satisfaction retentirent et le remboursement commença dans le calme le plus complet; vers sept heures, plus de trois cents porteurs d'actions étaient remboursés, mais malheureusement il restait plus en caisse à ce moment que l'argent nécessaire à la paye du personnel. Néanmoins, Charles donna rendez-vous aux autres titulaires pour le lendemain 9 heures et la foule quitta la Banque satisfaite et confiante.

Il n'en fut pas de même pour M. de Verneuil et son ami Gervais. Ce dernier fut chargé de réunir le personnel et, après leur avoir expliqué ce dont il s'agissait et leur avoir remis avec leur mensualité une petite indemnité leur permettant d'attendre une autre situation, Verneuil et son ami prirent congé d'eux et tous vinrent leur serrer les mains, alors bien des larmes perlèrent dans les yeux de ceux qui, depuis de longues années, partageaient avec leur patron la charge de cette banque réputée pour sa loyauté et sa probité.

Lorsqu'ils furent seuls, de Verneuil et Gervais se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et un long sanglot s'échappa de ces deux poitrines où un cœur loyal et franc avait toujours battu à l'unisson.

Reprenant enfin son calme, de Verneuil dit à son ami: « Ecoute, je vais ce soir aller voir ma petite Chantal et lui porter le pastel de sa chère maman qu'elle m'a si souvent

demandé et que je ne pouvais me décider à lui remettre ne voulant pas m'en séparer; je vais également lui donner la migraine que tu as fait faire pour son dixième anniversaire où nous sommes tous réunis, toi, mon cher Gervais, ta chère femme, la mienne, Chantal et moi-même, puis je lui annoncerai mon départ pour nos colonies en lui recommandant, en cas de besoin, d'avoir recours à toi, mon meilleur ami. Est-ce bien ainsi?

Allons! Il faut que je parte, si je veux arriver avant neuf heures, car il me serait impossible de pénétrer au pensionnat. Adieu, mon ami, mon bien cher ami, je compte sur toi et ta chère Eliane pour veiller sur mon enfant et lui dire que je n'ai jamais failli à l'honneur mais que ne pouvant faire face à mes engagements j'ai préféré la mort à la honte; dis-lui aussi de me pardonner de l'avoir ruiné mais que je suis certain qu'elle aussi aurait préféré la pauvreté au déshonneur et que c'est pourquoi j'ai tenu à rembourser jusqu'à mon dernier sou ceux qui avaient eu confiance en moi. Je suis persuadé qu'elle comprendra mes scrupules et dira que j'ai raison.

Voilà, mon cher Gervais, la lourde tâche que je te laisse en toute confiance; embrasse Eliane pour moi et dis-lui que je lui confie mon seul trésor, toi-même, cette charmante enfant qui a été pour moi toute ma joie et ma consolation depuis la mort de ma chère Elvire.

Adieu, mon ami, murmure Gervais dans un sanglot, adieu et compte sur ma chère femme pour consoler et protéger cette petite Chantal qu'elle aime si tendrement.

Dès qu'il eut pris congé de son ami, M. de Verneuil, après s'être muni des deux miniatures et du peu d'argent qui lui restait, monta dans sa voiture et se dirigea en toute hâte vers Caudeon, où se trouvait la maison que fréquentait depuis six ans sa petite Chantal, c'est-à-dire depuis qu'elle avait atteint sa onzième

me année. Car, à ce moment, son père qui voulait lui faire donner, avec une instruction solide, une éducation parfaite, n'avait pas hésité à confier sa fille à Mme Boneuil dont la renommée était grande, quoique cette séparation fut bien douloureuse pour lui.

Les premiers mois furent terribles pour le père et l'enfant, puis, petit à petit, ils s'habituaient à cette séparation qui fut du reste bien atténuée pour la fillette qui venait passer tous ses dimanches entre son cher papa, son parrain Gervais et cette marraine Eliane qui la gâtait outreusement, aussi les dimanches étaient-ils pour cette famille une véritable détente troublée seulement par le rire joyeux de l'enfant.

Lorsque M. de Verneuil arriva au pensionnat, c'était l'heure calme et reposante où les grandes se promenaient sous les arbres centenaires du grand parc, tandis que les petites se rassemblaient déjà dans le hall, pour aller rejoindre le dortoir sous l'indulgente conduite de Mlle Louise, chargée de veiller sur tout ce petit monde qu'elle guidait en souriant.

Au bruit de la cloche d'entrée les jeunes filles suspendirent les conversations et prêtèrent l'oreille à ce bruit inaccoutumé, car jamais personne ne venait au pensionnat après huit heures, aussi lorsque la surveillante appela Chantal au petit parloir, toutes restèrent muettes dans la crainte d'un événement douloureux.

« Oh! papa, s'écria Chantal en se précipitant dans les bras de son père, qu'est-il donc arrivé? Mais qu'as-tu? On dirait que tu as pleuré? »

« Non, ma chérie, mais je suis attristé d'être obligé de te quitter brusquement alors que je me faisais un plaisir de passer la journée de dimanche avec toi et nos amis à Pauliac. Mais vois-tu, ma Chantal, si l'homme propose, Dieu dispose, et nous ne pouvons que nous incliner devant les événements, même si nous devons en souffrir. »

« Oh! père chéri, comme tu est

Section de Château-Chinon

Le 24 février, à l'issue d'une réunion des anciens maquisards et résistants du canton, a été formée la section de la F.D.A.R.R.N.

Le bureau est ainsi constitué: Président: Lacour H. à Ville-Lançay.

Président suppléant: Gaché de la Fournière à Saint-Benin.

Trésorier: Veau Raymond à Saint-Benin.

Secrétaire: Gal Albert à Saint-Benin.

Membres du bureau: Joly à Saint-Benin, Carmot, Hippeau à Saint-Benin; Diogène à La Fermeté; Deleume à Montagny-aux-Agnogues; Soudan à Billy-Chevannes.

Lors de cette première réunion une vingtaine d'adhésions ont été enregistrées.

Maquisards connaissez-vous vos droits ?

A votre attention votre Journal publiera dans cette rubrique les décisions ou notes de service parues à l'Officiel vous concernant.

En voici une en date du 28 novembre 1944.

« La Note de Service n° 1720 EMGG/1 du 28 novembre 1944, notifiée au Directeur régional de l'Intendance et aux commandants de G.S., le 7 décembre 1944, sous le n° 656/1, prescrivait ce qui suit: 1° Le décret du 20 septembre 1944 a prescrit de placer en congé provisoire dans leurs foyers les membres des Forces Françaises de l'Intérieur qui ne contractaient pas un engagement volontaire pour la durée de la guerre.

2° Tous les membres des Forces Françaises de l'Intérieur faisant l'objet de cette mesure continueront, après leur renvoi dans leurs foyers, à percevoir leur solde pendant une durée de deux mois s'ils ont effectué 2 mois de service au plus, et pendant un mois si leur temps de service est inférieur à 2 mois.

3° Les personnels démobilisés qui seraient éventuellement repris sur les contrôles des unités ne devront pas figurer sur les situations d'effectifs Mle 1 et Mle 2.

« La Note de Service n° 1720 EMGG/1 du 28 novembre 1944, notifiée au Directeur régional de l'Intendance et aux commandants de G.S., le 7 décembre 1944, sous le n° 656/1, prescrivait ce qui suit: 1° Le décret du 20 septembre 1944 a prescrit de placer en congé provisoire dans leurs foyers les membres des Forces Françaises de l'Intérieur qui ne contractaient pas un engagement volontaire pour la durée de la guerre.

2° Tous les membres des Forces Françaises de l'Intérieur faisant l'objet de cette mesure continueront, après leur renvoi dans leurs foyers, à percevoir leur solde pendant une durée de deux mois s'ils ont effectué 2 mois de service au plus, et pendant un mois si leur temps de service est inférieur à 2 mois.

3° Les personnels démobilisés qui seraient éventuellement repris sur les contrôles des unités ne devront pas figurer sur les situations d'effectifs Mle 1 et Mle 2.

Unions fait la force Unissez-vous !

Chronique Immobilière
Vente de Propriétés

Maison env. Chevenon 12 k. Nevers, 2 p. pul. jard 5000 m 50.000 Lib
Maison Cne Ourouer 15 k. Nevers jardin 800 m atten. 25.000 Lib
LACOMBE, 10 bis r. Rempart, Nevers, Tél. 12-50

Fonds de Commerce
On recherche Epicerie-mercier ou Epicerie-buvette bien placée. Faire offre « Nevers-Dimanche » qui transmettra.

N'oubliez pas d'aller à Château-Chinon le 31 mars prochain.
On vous y présentera à la Salle des Fêtes — au profit des Villages Martyrs — «Le Retour du Printemps».

Prix des places : 15, 25 et 50 frs.
Buvette et Enchères.

triste! Et deux larmes vinrent couler sur les joues de la jeune fille.

« Ne pleure pas, ma Chantal, murmura le père en la prenant dans ses bras, tu me priverais de tout mon courage et crois, ma chérie, qu'il m'en faut beaucoup pour te quitter, ne fusse que quelques temps, toi, qui es toute ma joie, mais crois-bien que si je pars sans toi, c'est qu'il ne peut pas en être autrement, du reste je t'apporte une consolation et, dénouant le paquet qu'il avait apporté, il en extraya de ses doigts tremblants les deux miniatures que bien souvent Chantal lui avait demandées.

Devant ce présent précieux, la jeune fille passa autour du cou de son père ses bras caressants et en l'embrassant tendrement, elle lui murmura à l'oreille:

« Oh! Petit père chéri, comme tu est bon pour ta Chantal et combien te l'aime.

« Mais, pourquoi l'en séparer aujourd'hui? »

Afin que ces souvenirs soient pour toi une consolation et un réconfort pendant mon absence et qu'ils te rappellent tout un passé d'honneur et de bonheur que tu ne dois jamais oublier.

Promettant pour le surlendemain une longue lettre explicative, il gaisa dans les mains de sa fille les derniers billets sauvés du désastre en l'embrassant tendrement, et une heure plus tard il quitta l'établissement après avoir pris congé de la directrice à qui il remit le montant de la pension de Chantal pour une période de trois mois en lui recommandant l'enfant de son cœur.

(A suivre).

Reproduction Interdite

Nous publierons un résumé la semaine prochaine.